

Quel Master pour devenir DRH ?

Par **Loulou977**, le **07/08/2013** à **10:35**

Bonjour,

N'ayant pas encore d'idées précises sur ma future profession, je cherche à obtenir différentes informations sur certains métiers. Je suis actuellement en 3ème année de Droit et l'heure du choix des master va arriver très rapidement.

J'aimerais ainsi savoir quel cursus faut-il suivre pour exercer la fonction de directeur des ressources humaines ?

J'ai entendu parler d'un Master de droit social, mais c'est tout ce que je sais. Alors si quelqu'un à davantage de renseignements à ce sujet, je suis preneur !

Merci d'avance de votre réponse.

Cordialement,

Par **lolo7**, le **07/08/2013** à **11:47**

Passe par le Master 2 Professionnel Développement des ressources humaines

Par **Loulou977**, le **07/08/2013** à **12:01**

C'est possible avec une licence de droit de partir sur ça ?

Et après ce master, quel cursus dois je suivre ?

Pourrais-tu me donner plus d'informations s'il-te-plaît ?

Merci d'avance ! :)

Par **Jay68360**, le **07/08/2013** à **14:21**

Bonjour,

Non, ce n'est pas possible directement après une licence en droit, un M2 est sélectif, et la condition première est d'avoir son M1 dans la branche à laquelle appartient le M2 demandé, il faudra poursuivre encore un an.

Pour devenir DRH, le mieux est en effet de s'orienter vers un master de droit social (tourné vers le droit du travail), qui te donnera la base quant à la législation à appliquer lorsque tu sera en poste (bulletin de salaire, temps de repos...).

Après, ce M1 qui est une étape obligatoire (sauf à intégrer directement un IAE pour le M1), il y a deux possibilités, qui peuvent se cumuler.

Soit compléter tes connaissances juridiques avec celles de gestionnaires (en s'inscrivant dans un IAE notamment), soit faire un M2 (certains se prévalent d'ailleurs de cumuler les deux apprentissages ; juridique et de gestion), les deux possibilités pouvant se cumuler également, un M2 pur de droit du travail puis une année en IAE, mais il est certainement possible de décrocher une telle place (tout du mois auprès d'un DRH) en sortant titulaire d'un M2 de droit social.

Après tout dépend si tu te sens bien en droit ou si tu veux t'en éloigner, dans le deuxième cas, s'inscrire directement dans IAE peut être une possibilité (<http://www.reseau-iae.org/formation/repertoire-formationen-iae.html>).

Bon courage pour la suite.

Par **Loulou977**, le **07/08/2013 à 14:56**

Désolé, j'ai fait une erreur dans la formulation : je voulais dire s'il était possible de faire un tel master étant en Droit.

Sinon, le parcours que vous m'avez décrit me semble intéressant.

Du coup, le nom du master que je devrais choisir si je continue dans cette voie est un Master de droit social, non ?

Si je résume bien, il faut faire un M1 de droit social puis un M2 de droit social, et après je peux entrer dans la profession ou faut-il passer des concours ou autres diplômes ?

Me sentant bien en Droit, quel chemin me conseillerez-vous ?

Par **Jay68360**, le **07/08/2013 à 15:47**

Oui, il est tout à fait possible de ne pas dévier du droit et d'occuper un poste de DRH, après quelques années de pratique dans un service de ressources humaines.

C'est bien ça, le parcours classique, M1 droit social puis M2 dans la même branche, où il y a

comme je l'ai décrit plus haut deux versants susceptibles de t'intéresser, celui tourné vers le droit du travail pur et celui adoptant la double casquette droit et GRH dont certains semblent très bon, celui d'Orléans par exemple, classé dixième au smbg (<http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-social.html>).

Toutefois, il faut garder à l'esprit, que l'accèsion aux M2, qui sont pour la plupart composés d'une promotion de 25 étudiants, sont sélectifs et sur dossier (500 candidatures pour 25 places pour ceux figurant au classement ci-dessus), il est donc intéressant si ton dossier universitaire te semble faible à la fin de ton M1 (redoublement, rattrapages, moyennes basses...), de postuler dans ceux qui t'intéressent bien sûr, mais de garder une porte de sortie en cas de refus (qui pourra être l'IAE par exemple).

Mais il reste encore du temps, si tu vas en M1 comme moi à la rentrée prochaine, il faudra attendre de voir comment il se passe et d'ensuite envisager quel est le meilleur parcours, surtout qu'on peut se découvrir un intérêt pour une matière qu'on aurait pas envisagé au départ en suivant les cours spécifiques ou durant un stage.

Edit : j'ai vu entre temps que tu passais en L3, donc tu as encore plus le temps, prends juste bien garde à choisir d'ores et déjà les matières de droit social (droit du travail, droit de la protection social, droit social européen...).

Par **Loulou977**, le **08/08/2013** à **12:58**

D'accord, merci pour tous vos renseignements. De toute évidence, quelque soit le M2, il y aura toujours une sélection sur dossier qui sera faite...

Vous dites que j'ai le temps, mais c'est en L3 qu'il faut choisir son master ^^ donc je n'ai pas autant de temps que vous le dites...

En ce qui concerne les matières, je me suis déjà renseigné sur le site de la fac, ce qui me permettra de ne pas être surpris au moment de faire mon choix à la rentrée.

Par **Jay68360**, le **08/08/2013** à **15:37**

Bonjour,

Oui, bien sûr, il faut commencer à faire un choix, mais je voulais dire le temps de le mûrir, tu te passionneras peut être pour une matière qui n'a aucun rapport avec le droit social et tu en feras finalement ta spécialité.

Il y a évidemment toujours des sélections, mais celles-ci peuvent être moins strictes selon la modestie du M2 visé, et les modes peuvent considérablement varier aussi : acceptation/refus uniquement sur le dossier, présélection sur dossier puis entretien, entretien collectif, tests écrits...

Enfin, c'est déjà très bien d'avoir une idée aussi nette de ton projet professionnel.

Bon courage pour la suite.